

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 1^{er} juillet 2011

L'an deux mil onze, le premier juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents	Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Alain Delafontaine, Christian Pillon.
Représentés	MM. Pierre Chavonnet et Igor Wilkes donnent pouvoir à Mlle Yvette Autricque. (Seul le pouvoir de M. Chavonnet sera retenu car le 1 ^{er} reçu)
Absents	Mme Cécile Gréboval, MM. Hervé Blancard et Bruno Blondel.
Assistait également	Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.
Secrétaire de séance	Mme Marie-Catherine Portugal.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Au paragraphe concernant le respect des prescriptions de la ZPPAUP, Monsieur Pillon souhaite ajouter son point de vue concernant la ZPPAUP et le respect des obligations avant la réalisation des travaux, à savoir: « Globalement, les gerboréens ne respectent pas la contrainte du Permis de Construire et de la Déclaration Préalable ». Madame Portugal souhaite supprimer la phrase suivante : « Globalement, les gerboréens respectent cette « contrainte ». Le procès verbal de la séance du 20 mai 2011 est adopté à l'unanimité avec ces remarques.
- **Etat des recettes et dépenses au 30 juin 2011** : Les dépenses de fonctionnement réalisées au 30 juin 2011 équivalent à 29% du budget prévisionnel et les recettes à 23%. Les recettes, notamment les dotations de l'Etat, vont s'inscrire tout au long de l'année. Le budget est équilibré sur l'année 2011.
- **Prêt pour les travaux de l'aire de retournement et de stockage du bois de Sapagny** : Monsieur Wilkes a rencontré la Société Générale pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 75 000 €. Cette ligne permettra à la commune de régler les factures et d'attendre le versement des différentes subventions de l'Etat, de l'Union Européenne et du Conseil Régional de Picardie. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition et autorise le Maire à signer tout document relatif à cet emprunt.
- **Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et délibération concernant le syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération beauvaisienne et du syndicat d'électrification** : Le Maire propose de rassembler ces trois points car ils sont étroitement liés. Elle explique que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est d'organiser les Communautés de communes et de rattacher les communes isolées à des Communautés de Communes avant le 31 décembre 2011. De plus, ce seraient les communautés de communes qui prendraient les compétences de l'électrification et de distribution d'eau ; les syndicats actuellement en place seront donc voués à disparaître. Ces syndicats sollicitent donc les collectivités locales afin de suggérer à Monsieur le Préfet un délai supplémentaire de réflexion et d'étude sur les impacts économiques. Le conseil municipal décide à la majorité (6 pour et 1 abstention) de voter en faveur d'un délai supplémentaire de réflexion, et de s'abstenir sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (2 pour, 3 abstentions et 2 contre).
- **Tarif de location de la Halle** : Il est proposé le tarif de 100 € en 2011 et 2012 avec 20 € de réduction pour les associations de Gerberoy. Ce tarif est adopté à l'unanimité.
- **Proposition concernant le parking de Gerberoy** : Le Maire rappelle les différentes étapes de réflexion concernant le parking et apprend aux membres du conseil municipal que suite à la rencontre avec Monsieur Trancart et Monsieur Adde de la CCPV, le financement du parking de Gerberoy a été accepté lors du conseil communautaire du 30 juin 2011. Un bureau d'études paysagères a déjà été choisi par la CCPV et la 1^{ère} tranche des travaux, relative au retournement et stationnement des cars, devrait commencer en début d'année 2012. Dès lors, le passage des autocars dans Gerberoy sera interdit. Une demande de permis de construire pour le projet de parking sera élaboré avec le CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France, la CCPV, le Maire de Gerberoy et le maire d'une commune voisine. Le comité de

travaux se réunira le samedi 9 juillet à 10h00 afin de communiquer l'avis de la commune car le permis de construire sera déposé avant la fin de l'été pour l'ensemble du projet (étude, aire de stationnement et de retournement des cars et stationnement des véhicules).

- **Proposition de pose de radar préventif**: La CCPV propose aux communes qui le souhaitent l'achat collectif d'un radar préventif pour 3 000 HT. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à l'unanimité à cette proposition. Le Maire suggère néanmoins de réaliser des saignées avec des pavés en gré afin de faire ralentir les automobilistes. Un rendez-vous sera pris avec l'Unité Territoriale et Départementale et le Conseil Général afin d'étudier cet aménagement dans Gerberoy. Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer cette procédure.
- **Réflexion sur la Taxe d'Aménagement** : Cette taxe, versée par les administrés lors de construction nouvelle ou d'agrandissement de leur habitation entrera en vigueur au 1^{er} mars 2012 et remplacera la Taxe Locale d'Equipement. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas instaurer cette taxe pour 2012.
- **Mutualisation des surconsommations** : La vétusté du réseau d'eau potable pose problème et de nombreuses fuites apparaissent. Le syndicat des eaux sollicite l'avis des communes sur la surconsommation due à ces problèmes. Le conseil municipal se prononce 2 pour, 4 abstentions et 1 contre.
- **Questions diverses** :
 - Composition du comité « Culture et tourisme » : Madame Guineau propose que Monsieur Germain Vandeputte soit membre de ce comité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Maire, au nom du Conseil Municipal et de la commune félicite Monsieur Vandeputte pour son implication et la réussite de la Fête des Roses 2011 et remercie tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette fête.
 - Bancs en pierre : Deux bancs en pierre sont en commande auprès de Monsieur Callais, artisan maçon, pour pose sur la citerne, près du puits, afin d'éviter la dangerosité du stationnement des véhicules.
 - Les Plus Beaux Villages de France : La prochaine édition du guide « Les Plus Beaux Villages de France » est en cours de préparation. Madame Guineau sollicite les membres du conseil pour fournir des photos et des anecdotes concernant Gerberoy.
 - Signalétique : * Deux panneaux en bois sont commandés auprès de Monsieur Bruno Gillon pour la signalétique des édifices, activités et plan de Gerberoy. L'un sera posé sur le parking et l'autre à l'entrée côté Songeons, près des bacs à verre.
 - * Le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour faire poser des panneaux et chicanes en bois dans le chemin qui part de la Maison du Guet vers le bois de Caumont : « Chemin de randonnée pédestre et équestre » strictement interdit aux véhicules motorisés sauf service.
 - * Barrière de la promenade des remparts : la barrière en bois sera posée en septembre. La promenade des remparts sera équipée de 2 bancs, 2 tables pique-nique et poubelles et sera strictement réservée à la promenade pédestre et équestre.
 - Demande de subvention : La Maison Familiale de Rollancourt a sollicité la commune pour une subvention au motif qu'un enfant du village est scolarisé dans cet établissement. Le Conseil Municipal refuse cette demande car le budget communal n'a pas vocation à financer les établissements scolaires.
 - Travaux d'électricité : Des travaux de pose de réseau Télécom seront réalisés durant l'été sur la RD 143 (au Pommier Malsoin), ce qui occasionnera probablement des coupures momentanées d'électricité ou de téléphone.
 - Fête des Roses 2012 : Monsieur Germain Vandeputte, Président de l'association, présente un premier bilan 2011 : 9 000 visiteurs, 7 500 € de recettes et les subventions du Conseil Général. Le bilan est positif et le projet 2012 se prépare. La Fête des Roses 2012 aura lieu le 4^{ème} dimanche de juin, soit le 24 juin 2012 ; les deux précédents week-ends étant réservés pour les élections législatives. En 2013 et les années suivantes, la Fête des Roses aura lieu le 2^{ème} dimanche de juin.
 - Prochaines réunions du Conseil Municipal : Elles auront lieu les vendredis 30 septembre, 18 novembre et 16 décembre 2011 à 20h30.
 - Arbre de Noël : L'arbre de Noël sera organisé cette année le samedi 17 décembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h30.